RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 28 MAI 2025

Le mercredi vingt-huit mai deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION, Maire.

Membres présents : Philippe MARION ; Yves RACHEDI ; Marie-Thérèse DARIER ; Serge DREVON ; Carmen SENTA-LOYS ; Christian MEA ; Béatrice TRANCHAND ; Sophie CETIN ; Jérôme MORGANT ; José GARCIA ; Martine MOUTON ; Valérie MIGNOT ; Sandrine SALANEUVE ; Youri LAROCHE ; Mégane ROMAND ; Alexandre MARZUCCHI ; Isabelle DESCHAMPS ; Sylvie DIANI ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Cécile MICHEL ;

Membres absents : Kati SZAKALY ; Laura MOUNIER ; Eric MOUNIER ; Stéphane BOULAHBAS ; Magalie VEYRIER ; Jocelyn GABRY ; Annick SOUCHON-MARTINET ;

Pouvoirs : Kati SZAKALY à Carmen SENTA-LOYS ; Laura MOUNIER à Marie-Thérèse DARIER ; Eric MOUNIER à Sylvie DIANI ; Stéphane BOULAHBAS à Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Magalie VEYRIER à Cécile MICHEL ; Jocelyn GABRY à Yves RACHEDI ; Annick SOUCHON-MARTINET à Philippe MARION ;

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 20 **Nombre de voix** : 27

Date de Convocation : 21 Mai 2025

Secrétaire : Béatrice TRANCHAND

2025-32 – GROUPEMENT DE COMMANDES : LA FOURNITURE D'ARTICLES ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN, D'HYGIENE CORPORELLE ET DE CUISINE SUR LE TERRITOIRE DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes proposée par Vienne Condrieu Agglomération,

Considérant que Vienne Condrieu Agglomération propose à la Commune de Condrieu d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture d'articles et de produits d'entretien, d'hygiène corporelle et de cuisine sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, afin d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et de permettre d'optimiser les prix des prestations ;

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide,

Article 1er : D'approuver l'adhésion de la Commune au groupement de commandes formé par Vienne Condrieu Agglomération pour la fourniture d'articles et de produits d'entretien, d'hygiène corporelle et de cuisine sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération ;

Article 2 : D'autoriser Vienne Condrieu Agglomération à signer l'accord-cadre pour le compte de la Commune ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement son représentant, à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération, notamment la convention constitutive du groupement.

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 2 juin 2025
Le Maire,
Philippe MARION

MAIRIE DE CONDRIEU (Rhône)

Acte exécutoire :
- Transmis en Préfecture le :
- Affiché le :

Le secrétaire de séance,
Béatrice TRANCHAND